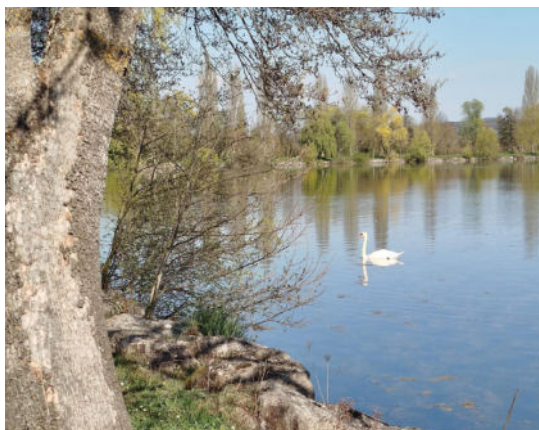


JOURNÉE CONFÉRENCES ATELIERS/DÉBATS LA PRISE EN CHARGE DES HANDICAPS DEPUIS LES LOIS DE 1975 : VERS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ?

VESOUL 23 MAI 2025 (IUT)



ACCUEIL 9H15-9H40

Présentation générale de la journée : 9h40-10h00

10h00 – 10h40 : Intervention de Pierre ANCET, Professeur des Universités en Philosophie (Dijon) et directeur du LIRS (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Sociétés, Sensibilités, Soin), UMR CNRS 7366.



Cette conférence décrira l'évolution des représentations du rapport au corps et aux handicaps, tout en conservant une dimension philosophique et anthropologique.

10h40 – 11h20 : Intervention du Pr. Laurent OBERT, responsable du Pôle de traumatologie au CHU Minjoz de Besançon et membre de l'Académie nationale de chirurgie.



Après avoir brièvement présenté la prise en charge des patients suivis par son service, le Pr. OBERT apportera un éclairage sur la chirurgie de la main et l'accompagnement des patients qui conservent cependant des séquelles et présentent de ce fait un handicap d'ordre moteur.

Pause

11h40 – 12h20 : Intervention de Florence FABERON, Professeur en droit public à l'Université de Clermont-Auvergne et Présidente du Réseau de recherches sur la Cohésion sociale.



L'exposé de Mme Faberon montrera les principales avancées législatives qui ont eu lieu depuis 1975 en faveur des personnes en situation de handicap et elle soulignera par ailleurs des initiatives prises dans le domaine de l'enseignement supérieur.

12h20 – 13h00 : Intervention d'Alexandre Pagès, Maître de conférences en sociologie à l'Université Marie et Louis Pasteur, enseignant au Département Carrières sociales (IUT NFC, site de Belfort).



Cet exposé soulignera l'apport de la sociologie des politiques sociales dans la compréhension des changements sociétaux et la prise en charge, sur les territoires, des personnes en situation de handicap.

Pause déjeuner (13h00-14h30)

Le repas pourra être pris sur place en réservant auprès du CROUS ou être tiré des sacs.

Atelier 1 : Scolarisation et Formation.

Cet atelier abordera la question de la progressive intégration des élèves en milieu scolaire ordinaire et leurs conditions effectives. Des éclairages pourront être apportés au sujet des nouvelles dispositions qui concernent les établissements d'enseignement supérieur. Il est prévu que des enseignants et étudiants de l'INSPE soient associés à cet atelier.

Atelier 2 : L'emploi des personnes en situation de handicap (évolution et caractéristiques).

Alors qu'à partir de 1975, on privilégiait plutôt l'embauche de travailleurs handicapés au sein de structures adaptées, la tendance qui prévaut est aussi celle d'une plus grande insertion dans les entreprises privées et/ou dans le secteur public. Pour cette raison, seront mises en avant des initiatives prises par des employeurs du département de Haute-Saône. Cet atelier sera animé par Cap Emploi.

Atelier 3 : Compétences et pratiques professionnelles.

Depuis les lois rénovant l'action sociale et médico-sociale, on met l'accent sur l'individualisation de la prise en charge des personnes en situation de handicap et la mise en place d'un travail pluridisciplinaire faisant intervenir différents métiers du travail social et du soin.

Dans le cadre de cet atelier, deux exposés sont prévus :

- La présentation du dispositif Communauté 360
- Un exposé du travail réalisé au sein du Centre de rééducation fonctionnelle de Navenne, y compris par les ergothérapeutes et dans le domaine du sport adapté

Atelier n°4 : Accessibilité, équipements publics, logement et aménagement de l'espace.

Animé par Trajectoire Ressources (Centre de ressources des Politiques de la ville) cet atelier insiste davantage sur la façon de concevoir, sur les territoires, un aménagement de l'espace qui prenne en considération le handicap et le vieillissement des populations.

L'objectif de cet atelier ne sera pas forcément de réaliser un diagnostic territorial mais d'échanger des points de vue au sujet d'une question très importante, aussi bien pour les personnes concernées, que pour les collectivités et organismes impliqués, y compris en se projetant dans l'avenir.

Deux interventions sont prévues dans le cadre de cet atelier :

- La présentation d'une étude portant sur l'accessibilité dans les QPV de la région Bourgogne Franche-Comté par l'association Trajectoire Ressources
- Les résultats d'une petite enquête de terrain portant sur l'accessibilité de la voirie réalisée par des étudiants dans le quartier de la Pépinière à Belfort

Deux autres sujets pourraient être également abordés comme la présentation du Pôle multimodal de Vesoul ou encore une présentation des programmes actuels en vue d'améliorer l'accessibilité au sein du parc HLM.

Destinée à un public mixte composé notamment de travailleurs sociaux, de professionnels de santé, d'enseignants, d'étudiants ou de bénévoles, cette journée a trois objectifs principaux :

- Transmettre et diffuser des connaissances plurielles issues de différents champs disciplinaires qui s'intéressent au domaine du handicap avec des approches cliniques, un regard juridique et l'apport des sciences humaines et sociales
- Faire connaître les savoirs issus des pratiques professionnelles et les principales avancées dans l'accompagnement (éducatif, social) et la prise en charge globale des besoins des personnes en situation de handicap
- Echanger librement au sujet des représentations collectives qui concernent les handicaps (visibles ou invisibles) et de l'évolution du cadre juridique et des pratiques de soin depuis l'adoption des lois de 1975.

Lieu du Colloque :

SITE UNIVERSITAIRE DE VESOUL • 70 000 VAIVRE-ET-MONTOILLE

Contact :

colloque-handicap-inclusion@univ-fcomte.fr